



Paris, le jeudi 15 mai 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Autorité de la qualité de service dans les transports (AQST) a remis à Frédéric CUVILLIER son bilan de la qualité des transports de voyageurs en 2013

Présenté au Haut Comité de la qualité de service dans les transports (HCQST), présidé par le député Olivier FAURE, lors de sa quatrième séance du 15 mai 2014, l'intérêt de ce bilan général (disponible sur le site www.qualitetransports.gouv.fr) est notamment de comparer les performances et les évolutions de qualité de tous les modes de transport qu'utilisent nos concitoyens : l'avion (en vol international ou intérieur), le TGV, le train Intercités, le TER, le Transilien et le RER.

Globalement, l'AQST constate que l'année 2013 a vu s'améliorer la régularité et la ponctualité des vols long-courriers et des trains Intercités, alors que celles des vols intérieurs et des TGV se sont dégradées.

Le bilan montre que les TER sont globalement plus ponctuels que les TGV et les Intercités.

Frédéric CUVILLIER s'associe pleinement aux recommandations exprimées par le Haut Comité de la qualité de service dans les transports pour que les prochains bilans de qualité de l'AQST puissent :

- s'enrichir en incluant davantage les transports du quotidien des Français, notamment le métro parisien, les transports collectifs des grandes villes et aussi les autocars ;
- comporter une analyse des causes des retards et des annulations, qui permette de discerner ce qui est imputable aux opérateurs et ce qui est dû à des événements extérieurs.

L'offre de transports est essentielle pour tous les Français dont les déplacements au quotidien représentent une part importante de leur temps et de leur qualité de vie.

Frédéric CUVILLIER demande au Haut Comité de la qualité de service dans les transports, qu'il a installé il y a un an en en confiant la présidence à Olivier FAURE, de faire des propositions concrètes pour que la qualité de service des transports en 2014 réponde mieux aux attentes légitimes des voyageurs.

Entité administrative au sein du Conseil général de l'Environnement et du développement durable, l'**Autorité de la qualité de service dans les transports** (AQST) a été créée en 2012 pour publier des données et œuvrer à l'amélioration de la qualité de service, notamment la régularité et la ponctualité, dans les transports publics de voyageurs (terrestres, aériens et maritimes).

Le **Haut Comité de la qualité de service dans les transports** est un lieu unique d'échanges et de propositions afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers des transports. Il rassemble depuis mai 2013, sous la présidence du député Olivier Faure, 37 représentants des acteurs de tous les modes de transport public de voyageurs (collectivités publiques, opérateurs, associations de consommateurs et d'usagers)

Contacts presse :

CGEDD/ Com : Mélanie Mouëza : 01 40 81 23 73

CGEDD/ Com : Maud de Crépy : 01 40 81 68 11